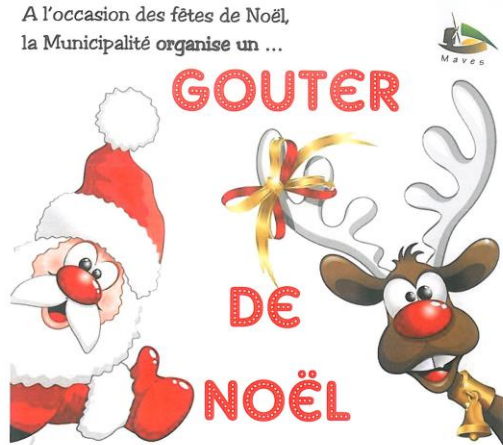


# FLASH INFORMATIONS COMMUNALES NOVEMBRE 2018

## Bloc note agenda :

- Conférence sur l'art funéraire et soldats de la guerre 14-18 à Maves organisée par l'association Loisirs et culture Mavois et le CDPA41 le vendredi 30 novembre à 20 h salle du presbytère
- Marché de Noël organisé par les écoles du regroupement le vendredi 14 décembre à la salle de La Chapelle St Martin à partir de 17 h 30
- Goûter de Noël organisé par la municipalité de 16 h à 18 h 30, au lieu-dit « Sermaise » le samedi 15 décembre
- Déchèterie mobile le samedi 15 décembre de 9 h à 17 h au stade municipal avec vente de composteur de 9 h 30 à 12 h 00
- Concours de belote organisé par les Carabiniers Mavois le samedi 29 décembre salle polyvalente de Maves
- Cérémonie des vœux du maire le samedi 12 janvier 2019 à 16 h 00, salle polyvalente de Maves

A l'occasion des fêtes de Noël,  
la Municipalité organise un ...



**Le Samedi 15 Décembre 2018**

à partir de 16h00 et jusqu'à 18h30 à Sermaise

Venez nombreux, petits et grands  
déguster une boisson chaude et des friandises  
offertes par la commune.

**Ambiance de Noël assurée**

Possibilité de faire une photo avec le Père Noël

Ouvert à tous les habitants de Maves et ses hameaux  
(En cas de pluie, nous nous retrouverons à la Salle polyvalente)



A l'occasion du centenaire de la fin de la Première guerre mondiale,  
l'association Loisirs et culture Mavois  
et le Comité Départemental du Patrimoine et de  
l'Archéologie en Loir-et-Cher (CDPA41)  
vous invitent à une conférence intitulée

**« Art funéraire et soldats de  
la guerre 14-18 à Maves »,  
vendredi 30 novembre à 20 heures,  
Salle de l'ancien presbytère de Maves.**



IPNS

**Organisation des permanences de la mairie pendant les congés de fin d'année :** La Mairie sera ouverte au public pendant les fêtes de fin d'année les vendredis 28 décembre et 4 janvier de 10 h à 12 h et de 17 h 30 à 19 h.

**Inscription sur les listes électorales :** Vous n'avez jamais été inscrit(e) sur une liste électorale ou vous venez de déménager, pour remplir votre devoir de citoyen(ne) lors des prochaines élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, vous pouvez vous inscrire dès maintenant en vous adressant à la mairie et ce jusqu'au 31 mars 2019. Merci de vous munir d'un justificatif de domicile, de votre carte d'identité et de votre éventuelle carte d'électeur.

**Les portes de l'emploi- Communauté de communes Beauce Val de Loire :**

- Aide comptable - CDI à compter du 2 janvier 2019 - MER
- Serveur extra job étudiant - CDD saisonniers 13 h/semaine - MUIDES-SUR-LOIRE
- Mécanicien loisirs mécaniques - CDI - MER

- Opérateur fabrication (peintures industrielles) - CDI - MER
- Chauffeur de taxi - CDD jusqu'à fin décembre 2018 - Possibilité de prolongation - JOSNES
- Magasinier-vendeurs en pièces détachées/matériel agricole - CDI - MER
- Technicien agricole itinérant - CDI - autour de MER

[http://www.beaucevaldeloire.fr/S\\_implanter/Portes\\_de\\_l\\_Emploi.html](http://www.beaucevaldeloire.fr/S_implanter/Portes_de_l_Emploi.html)

Contact : Mme Annie GONCALVES MARTIN - Les portes de l'emploi - 1 rue Fortineau à MER

☎ 0254813769 / Permanences sans rendez-vous le lundi de 14 h 00 à 17 h 00 et le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 - muni d'un CV

**Collecte VAL ECO :** Le syndicat VAL ECO nous informe des modalités de collecte mises en place lors de la quinzaine des vacances de fin d'année (Noël et nouvel An). Le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier le service de ramassage sera interrompu sur ces 2 jours fériés. Par conséquent la collecte sera décalée d'une journée. **Pour Maves la collecte des bacs aura lieu les vendredis 28 décembre et 4 janvier.**

**Bibliothèque de Maves :** La prochaine ouverture de la bibliothèque aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> décembre de 10 h à 11 h 30. Le prêt de livres est gratuit. Pensez à venir chercher quelques livres pour vos vacances de Noël.

**Limitation provisoire de la vitesse dans le bourg :** Considérant la vitesse excessive au niveau des entrées de bourg et sur certains tronçons de voies, la municipalité a décidé de limiter la vitesse à 30 km/h dans l'intégralité de la traversée et ce à titre provisoire en attendant l'aménagement et la sécurisation du cœur du village. Après étude du cabinet retenu, une réunion publique permettra de porter à votre connaissance les solutions proposées et de calibrer la vitesse selon les flux. Cette date de réunion sera communiquée ultérieurement. Prochainement cette limitation provisoire dans le temps sera matérialisée par la position de panneaux 30 aux entrées de bourg

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DANS UN CENTRE-BOURG DU TERRITOIRE DE BEAUCE VAL DE LOIRE ?

La Communauté de communes Beauce Val de Loire vous propose

**1 HEURE GRATUITE**  
avec un(e) professionnel(le)  
de l'architecture et de l'urbanisme

pour réfléchir à vos projets !

de 9h à 19h

sur Rendez-vous uniquement

**Vendredi 7 déc.**  
Mairie d'Oucques, 2 rue de La Bascule

**Samedi 8 déc.**  
Place de l'église à Mer, salle du Conseil municipal

Renseignements et inscriptions  
**0 805 383 989** Service & appel gratuits



VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DANS UN CENTRE-BOURG DU TERRITOIRE DE BEAUCE VAL DE LOIRE ?

La Communauté de communes Beauce Val de Loire vous propose



Une opportunité  
pour envisager  
des projets...

Agir avec vous

### Projets

- Agrandir en faisant une extension
- Donner une part de mon terrain à mes enfants pour qu'ils puissent y construire leur maison
- Préparer ma maison à mes vieux jours
- Vendre une partie de ma parcelle pour financer un projet
- Construire un logement sur ma parcelle pour le mettre en location
- Réhabiliter un bâtiment existant
- Réfléchir seul ou entre voisins à l'évolution de son cadre de vie

Qu'est-ce que le BIMBY ?

La division    La construction    La transformation l'extension l'adaptation    La remise sur le marché

